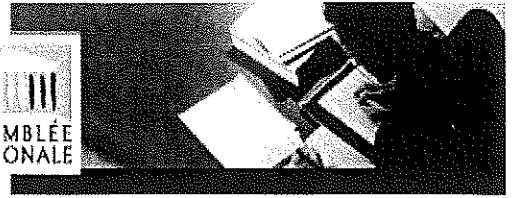




espace députés  
questions écrites et orales



## Impression de la question 2013-27-00213

Type de questions QE

Ministère interrogé :

COPIE POUR INFORMATION

Question n° 2013-27-00213 : du :

M. Jean-Louis Gagnaire attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'inquiétude des personnels de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). La mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques ainsi que la réforme de l'administration territoriale de l'Etat ont débouché sur une profonde restructuration de la DGCCRF. Cette administration a été éclatée entre diverses entités administratives sans aucun lien hiérarchique entre elles. Mais aussi sans aucun lien hiérarchique direct avec la direction générale, la coupant ainsi des relais essentiels à son bon fonctionnement. Par ailleurs, ce sont plus de 600 emplois qui ont été supprimés au sein de cette administration. Le nombre d'agents est aujourd'hui d'environ 3 000. Plus de 40% des départements ont moins de 10 agents, et certains, comme la Haute-Loire, n'en comptent que quatre. Pourtant, les enquêtes d'anticipation et de prévention des fraudes sont longues et complexes. Elles nécessitent du personnel nombreux, aux compétences techniques développées et entretenues. Aussi, la baisse des effectifs nuit profondément à l'efficacité de l'action de la DGCCRF et peut conduire à des situations graves et contraires à l'intérêt des consommateurs tout comme du service public. Les personnels, soucieux de réaliser correctement leur mission et de plus en plus inquiets, souhaitent simplement que la CCRF retrouve une organisation nationale avec une ligne de commandement unique et des agents ne dépendants que de la direction générale de la CCRF. Ils souhaitent par ailleurs, une plus grande cohérence entre les missions qui leurs sont données et les moyens dont ils disposent réellement. Si la conjoncture économique et le déficit public sont des problèmes que nul ne peut ignorer, la sécurité des consommateurs doit demeurer une priorité absolue. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le gouvernement pour assurer aux agents de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes une organisation efficace et une cohérence entre leurs missions dans l'intérêt des consommateurs.

Fermer